



BUDGET ET TAXATION 2024

Chères Placidiennes et Placidiens,

À la suite d'un exercice financier rigoureux, en collaboration avec les membres du conseil et de l'administration municipale, nous sommes fiers de présenter le budget 2024. Ce budget a été soigneusement élaboré dans le but de diminuer l'impact sur le compte de taxes municipales, tout en préservant la qualité des services offerts à Saint-Placide.

Au cours de l'année 2023, le Conseil municipal a travaillé de manière ardue afin de clore certains dossiers litigieux et qui nécessitaient des services professionnels. À cet effet, la Municipalité a aboli en 2024 la taxe spéciale de 80 \$ à chaque unité d'évaluation qui était pour assumer lesdits honoraires.

Avec l'adoption de ce budget, nous devons adopter également le programme triennal d'immobilisations. Il s'agit d'un plan, sur une période de trois ans, qui énumère les investissements en immobilisations que la Municipalité a l'intention de réaliser. Les immobilisations comprennent généralement des biens à long terme tels que des bâtiments, de l'équipement ou des infrastructures. Il s'agit d'un exercice de priorisation que les élus ont réalisé avec beaucoup de sérieux. En effet, il faut planifier dans le temps les investissements qui répondront aux besoins de la population, mais aussi à leur capacité de payer.

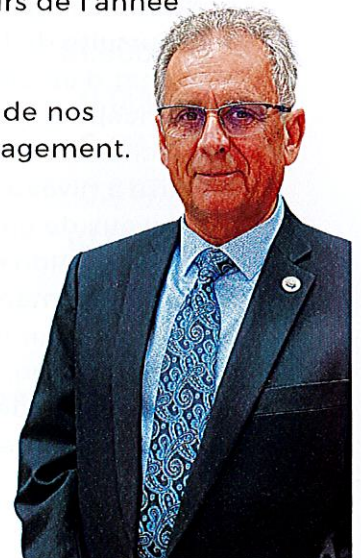
Pour l'année 2024, nous poursuivons le projet de construction d'une nouvelle usine de production et de distribution d'eau potable, les travaux devraient être réalisés et terminés au cours de l'année 2025.

Au cours de l'année, nous entendons également terminer la révision de notre plan et de nos règlements d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du nouveau schéma d'aménagement.

Dès janvier 2024, nous partirons en appel d'offres pour le projet d'uniformisation des affiches municipales et lequel se concrétisera au cours de l'été 2024. Vers la fin de l'année, selon les disponibilités budgétaires, de nouvelles structures devraient être visibles dans le parc Cyrille-Lalande, notamment l'installation d'un *PUMTRACK*.

(suite page suivante)

Daniel Laviolette, maire



MOT DU MAIRE (SUITE)

Lors de la prochaine année, la Municipalité travaillera à l'élaboration de plans pour la revitalisation du parc Adélaïde-Paquette et du quai pour démocratiser l'accès au lac. Encore là, des subventions importantes sont prévues dans le financement de ces projets. Il est important de souligner que sans l'apport de ces subventions, la Municipalité ne pourrait pas réaliser de tels projets. Nous désirons remercier l'ensemble des employés municipaux qui travaillent ardemment à la recherche de subventions.

Finalement, bien que le projet de la cuisine communautaire ait été rejeté à la suite des coûts exorbitants, nous entamerons en 2024 des travaux de rénovation du bâtiment du 55 A, rue Sauvé, dans le but de transformer ce bâtiment en local multifonctionnel communautaire. Il est important de souligner qu'une subvention importante est prévue dans le financement de ce projet.

Pour terminer, nous vous présentons un résumé du budget municipal aussi équilibré et réaliste que possible contenant, entre autres, l'affectation d'une somme de 245 000 \$ provenant du surplus accumulé. Faisant face à un taux d'inflation et à l'augmentation du coût des matériaux et services, le taux de la taxe foncière générale en 2024 est établi à 0,6456 \$ par tranche de 100 \$ de la valeur foncière comparativement à 0,6152 \$ en 2023, soit 4,94 % d'augmentation.

En mon nom et en celui de mes collègues du conseil, je tiens à remercier l'ensemble du personnel qui, tout au long de l'année, ont continué d'offrir une excellente qualité de services à nos citoyens. L'élaboration d'un budget municipal constitue un effort collectif. Je désire remercier tous les membres du conseil et les employé.e.s de la municipalité qui ont contribué à sa préparation avec professionnalisme et rigueur. En terminant, je ne peux pas passer sous silence l'apport inestimable et l'implication des nombreux organismes de la Municipalité et leurs bénévoles qui contribuent à faire de Saint-Placide un milieu dynamique et vivant !

Joyeuses fêtes à tous les Placidiennes et Placidiens !

Daniel Laviolette, maire

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2026

L'ensemble du programme triennal des investissements (PTI) 2024-2025-2026 sera disponible sur notre site Web

- ▶ Achat de tenues de combat et de casque pour le service incendie
- ▶ Remplacement d'un camion incendie
- ▶ Poursuite de la refonte réglementaire
- ▶ Achat d'un camion pour les travaux publics
- ▶ Conception d'une nouvelle usine d'eau
- ▶ Recherche en eau et construction d'un 2e puits
- ▶ Mise à niveau de trois stations de pompage sanitaire
- ▶ Travaux de gainage - Montée Saint-Vincent et route 344
- ▶ Construction d'une conduite d'alimentation d'eau pour le secteur villageois
- ▶ Aménagement d'un local multiservice communautaire
- ▶ Station pour les cyclistes au parc Adélaïde-Paquette
- ▶ Aménagement d'un espace Pumptrack au parc Cyrille-Lalande
- ▶ Production des affiches municipales
- ▶ Développement d'un projet de revitalisation du parc Adélaïde-Paquette et du quai municipal

BUDGET 2024

REVENUS	2023	2024	ÉCART
Taxes générales et par secteur	2 911 474 \$	2 986 654 \$	75 180 \$
Païement tenant lieu de taxes	17 100 \$	17 150 \$	50 \$
Transferts	73 773 \$	129 611 \$	55 838 \$
Services rendus	71 788 \$	65 500 \$	(6 288 \$)
Autres revenus	251 980 \$	255 124 \$	(3 144 \$)
TOTAL	3 326 115 \$	3 454 039 \$	127 924 \$

DÉPENSES	2023	2024	ÉCART
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 035 872 \$	1 038 644 \$	2 772 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	570 426 \$	615 433 \$	45 007 \$
TRANSPORT	784 125 \$	836 208 \$	52 083 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	405 076 \$	423 471 \$	18 395 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	2 500 \$	2 500 \$	0 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	320 027 \$	367 094 \$	47 067 \$
LOISIRS ET CULTURE	426 039 \$	528 197 \$	102 158 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	49 548 \$	60 826 \$	11 278 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 593 613 \$	3 872 374 \$	278 761 \$
AFFECTATIONS	(267 498 \$)	(418 335 \$)	(150 837 \$)
TOTAL APRÈS AFFECTATIONS	3 326 115 \$	3 454 039 \$	127 924 \$

TAUX DE TAXATION

	2023	2024	ÉCART
Foncière générale	0.6152 \$	0.6456 \$	0.0304 \$
Réfection des routes	0.0357 \$	0.0354 \$	(0.0003 \$)
Entretien église et presbytère	0.0119 \$	0.0128 \$	0.0009 \$
Financement caserne	0.0079 \$	0.0097 \$	0.0018 \$
Financement règlement 2013-08-09	0.0123 \$	0.0200 \$	0.0077 \$
Entretien aqueduc	0.1233 \$	0.1233 \$	(0.0000)\$
Entretien égout	0.1526 \$	0.1747 \$	0.0221 \$
Compensation matières résiduelles	81.19 \$	93.12 \$	11.93 \$
Enfouissement	34.67 \$	33.22 \$	(1.45 \$)

DÉPENSES AYANT SUBI DES HAUSSES SIGNIFICATIVES POUR 2024

	ÉCART (\$)
Quote-part MRC	1 255 \$
Quote-part ARTM	5 570 \$
Quote-part SQ	14 594 \$
Carrefour d'entraide	20 000 \$
Comité organisateur de la Saint-Jean-Baptiste	11 500 \$
Honoraires professionnels	37 865 \$
Assurances responsabilités, véhicules, bâtiments	5 643 \$
Enlèvement de la neige	3 395 \$
Matières résiduelles	3 850 \$
Formations	(5 345) \$
Entretien et réparation, infrastructures, bâtiments, terrains	18 148 \$
Matières brutes non comestibles (asphalte)	8 300 \$
Essence, huile à chauffage, produits chimiques	18 760 \$
Frais de financement	12 078 \$
TOTAL	155 613 \$

Ajout d'un journalier au service des travaux publics

À QUOI SERVENT VOS TAXES

